

**DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATL
ARRONDISSEMENT DE PAL**

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 13 AVRIL 2021

PRÉSENTS : M. HANON, Maire-Président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, M. DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, M. BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, MM. ARENAS, ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, MM. WILS, VIVES, COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, MUSSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE

ABSENTS/EXCUSES : Mmes GUICHEMERRE (pouvoir à M. WILS), FOURQUET (pouvoir à Mme LABORDE), BOUBARNE (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), LAMAZERE (pouvoir à M. DESPLAT), M. MELIANDE (pouvoir à Mme DOMBLIDES)

SECRETAIRE DE SEANCE : M. VIVES

21-53 - DEGREVEMENTS : FACTURES CONSOMMATION D'EAU

Rapport présenté par Monsieur ETCHEBERTS, conseiller municipal :

Vu les demandes de dégrèvements concernant plusieurs factures d'eau potable,

Vu le règlement du service public de l'eau potable et notamment l'article 40 fixant les modalités de calcul des dégrèvements sur les consommations d'eau,

Vu l'article R2221-72 du Code Général des Collectivités Territoriales qui liste les dossiers relevant du Conseil municipal après avis du Conseil d'exploitation.

Suite aux demandes des abonnés sur leur facture d'eau et après examen technique et administratif des services de la régle des eaux, il est proposé d'accorder les dégrèvements suivants d'un montant total de 6 807,26 € TTC qui se résument comme suit :

Exercice Session	MOTIF	N° FACTURE	MONTANT TTC DÉGRÉVÉ	
			Budget EAU	Budget ASSAINISSEMENT
2020	Fuite	20200901486	500,10 €	1 321,26 €
2021	Fuite	20210401210	41,97 €	162,87 €
2021	Fuite	20210401994	479,11 €	
2021	Fuite	20210402411	13,99 €	188,49 €
2021	Fuite	20210500145	185,35 €	281,82 €
2021	Fuite	20210600704	1 066,64 €	1 184,01 €
2021	Fuite	20210500320	31,48 €	164,70 €
2021	Fuite	20210500934	92,67 €	234,24 €
2021	Fuite	20210402390	96,17 €	
2021	Fuite	20210600114	741,41 €	
2021	Fuite	20210400319	20,98 €	
TOTAL			3 269,87 € €	3 537,39 €

Envoyé en préfecture le 19/04/2021

Reçu en préfecture le 19/04/2021

Affiché le 22 AVR. 2021

ID : 064-216404301-20210413-21DEL53-DE

Après l'avis favorable du Conseil d'exploitation qui s'est réuni le 7 avril 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les dégrèvements tels que présentés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 13 avril 2021
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.

Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON



Affiché en Mairie le

22 AVR. 2021